

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation  
des programmes d'ÉE d'HQD**

**Influence du tronc commun – marché résidentiel (2009)**

No	Thème	Références	Engagement																
1	Général	<p><b>Page 7 :</b></p> <p><i>1.4 Conclusion</i></p> <p>Le tableau 1-1 montre les économies d'énergie annuelles nettes attribuables à Hydro-Québec. Celles-ci représentent annuellement en moyenne 28 kWh par ménage et 60 GWh pour l'ensemble de la population étudiée.</p> <p align="center">Tableau 1-1 Tableau synthèse des économies d'énergie annuelles nettes</p> <table border="1" data-bbox="449 630 1129 818"> <thead> <tr> <th></th> <th>Anciens participants</th> <th>Non-participants</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de ménages (millions)</td> <td align="center">0,54</td> <td align="center">1,61</td> <td align="center">2,15</td> </tr> <tr> <td>Économies d'énergie annuelles nettes par ménage (kWh)</td> <td align="center">34</td> <td align="center">20</td> <td align="center">28</td> </tr> <tr> <td>Économies d'énergie annuelles nettes totales (GWh)</td> <td align="center">18</td> <td align="center">42</td> <td align="center">60</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>R-3776-2011, pièce B-0045, HQD-8, document 8, annexes, p.9 :</b> Tableau A-5 : Impacts énergétiques- Période 2011-2015 (GWh ajoutés) Diagnostic résidentiel = 43 GWh en 2012 Sous-total marché résidentiel = 257 GWh en 2012</p>		Anciens participants	Non-participants	Total	Nombre de ménages (millions)	0,54	1,61	2,15	Économies d'énergie annuelles nettes par ménage (kWh)	34	20	28	Économies d'énergie annuelles nettes totales (GWh)	18	42	60	<p>1.1 Elaborer sur les intentions du Distributeur, quant à l'intégration de ces résultats au rapport annuel/PGEÉ. Dans cette réponse, tenir compte du fait que les non-participants génèrent 70 % des économies d'énergie du DRMC (page 7 du Rapport), que les économies d'énergie prévues en 2012 pour le DRMC et pour le marché résidentiel sont, respectivement de 43 GWh et de 257 GWh.</p> <p>1.2 Si le <i>Tronc commun</i> n'est pas évalué pour une année donnée, élaborer sur les économies d'énergie prises en compte par le Distributeur, pour cette année et pour les années futures.</p>
	Anciens participants	Non-participants	Total																
Nombre de ménages (millions)	0,54	1,61	2,15																
Économies d'énergie annuelles nettes par ménage (kWh)	34	20	28																
Économies d'énergie annuelles nettes totales (GWh)	18	42	60																
2	Anciens participants	<p><b>Page 5 :</b></p> <p>« Anciens participants : Ménages qui ont participé au DRMC plus de trois ans avant le sondage où sont mesurés les taux d'implantation »</p>	<p>2.1 Indiquer comment sont intégrées les durées de vie des mesures implantées à la suite du DRMC dans les analyses de rentabilité du programme.</p>																

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation  
des programmes d'ÉE d'HQD**

No	Thème	Référence	Engagement
2	(suite)	<p><b>Page 15 :</b> « (...) mesures d'économie d'énergie retenues pour cette évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>l'isolation des murs ou du toit; (...) l'isolation du sous-sol;</i>»</li> </ul> <p><b>R-3776-2011, pièce B-0045, HQD-8, document 8, annexes, p.13 :</b> Tableau B-1 : Hypothèses de calcul 2012</p>	<p>2.2 Si ces durées de vies sont supérieures à 3 ans, expliquer comment il faut concilier la notion d'<i>Ancien participant</i>, pour lesquels on calcule un taux de bénévolat, avec le fait que des économies d'énergie soient encore comptabilisées pour ces d'<i>Anciens participants</i>.</p>
3	Exclusion de mesures	<p><b>Page 15 :</b> « (...) mesures d'économie d'énergie retenues pour cette évaluation : (...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>l'augmentation de la proportion de lavages à l'eau froide;</i> »</li> </ul>	<p>3.1 Confirmer ou infirmer un possible double comptage avec le programme <i>Produits Mieux consommer – Électroménagers</i>.</p>

**Produits Mieux consommer - Éclairage résidentiel (2010)**

No	Thème	Références	Engagement
4	Maintien des subventions	<p><b>Page 32 :</b> Tableau 17 : Sommaire des résultats d'impact énergétique du PPMC-Éclairage résidentiel pour les luminaires, les torchères et les détecteurs de mouvement Energy Star en 2010</p>	<p>4.1 Indiquer la position du Distributeur eu égard au maintien des subventions aux LFC, notamment dans le contexte du taux de bénévolat croissant observé.</p> <p>4.2 Même question pour les autres appareils d'éclairage. Expliquer, pour chaque catégorie de produit Energy Star, quels éléments du Tableau 17 permettent de justifier le maintien des subventions pour chaque produit.</p>

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation  
des programmes d'ÉE d'HQD**

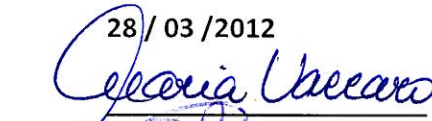
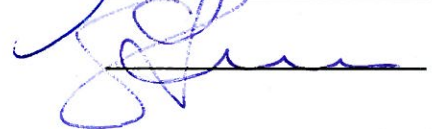
No	Thème	Références	Engagement
5	<b>Opportunisme et bénévolat</b>	<p>Page 1 :</p> <p>« Les trois groupes d'intervenants dans le programme, c'est-à-dire les fabricants, les détaillants et la population générale, accordent au PPMC-Éclairage résidentiel un ratio d'attribution moyen de près de 21 % des ventes de LFC au Québec. »</p>	<p>5.1 Élaborer sur les retombées du programme s'il se limitait à la promotion et aux communications.</p> <p>5.2 Justifier le maintien de ce programme de subvention pour les LFC dans la mesure où les efforts promotionnels du Distributeur sont reconnus par les fabricants et les détaillants comme ayant un impact certain sur les ventes de LFC au Québec.</p>

Dépôt prévu pour le :

Représentant pour HQD :

Représentant pour la Régie :

28 / 03 / 2012

Date :

2012.03.12

Date :

12/03/2012

